



Pour un SERVICE PUBLIC de la Petite Enfance,

Pour PROTEGER les jeunes enfants et les professionnel-les,

Toutes et tous en GREVE le jeudi 19 octobre 2023

Rendez-vous devant la préfecture de Clermont-Ferrand à 10 h.

Le récent rapport de l'IGAS – Inspection Générale des Affaires Sociales - confirme la situation critique et alarmante dans les établissements d'accueil de jeunes enfants. Ce rapport, publié en début d'année 2023, a permis une prise de conscience des difficultés du secteur de la Petite Enfance. A l'instar des professionnel-les, nous alertons depuis des années sur la dégradation continue des conditions d'accueil des jeunes enfants, intimement liées aux conditions de travail des professionnel-les : Agents de crèche, Auxiliaires de Puériculture, Educateurs-trices de jeunes enfants, Puériculteurs-trices...

Il ne s'agit pas UNIQUEMENT des structures privées, les structures Hospitalières et Territoriales font également les frais d'une gestion « comptable » au détriment des besoins fondamentaux des jeunes enfants, et du bien-être des professionnel-les qui les accueillent quotidiennement.

La CGT, ainsi que les acteurs de la petite enfance, se sont fermement opposés à la dernière réforme des modes d'accueil qui va accentuer ces problématiques.

Dans un contexte de pénurie de professionnel-les et de fermeture de structures, le gouvernement a annoncé la création de 100 000 places d'accueil d'ici 2027, et 200 000 en 2030. Alors il est **urgent** d'agir en faveur des revendications que portent les professionnel-les de la Petite Enfance :

- **Une REVALORISATION IMMEDIATE** des salaires et des carrières par l'octroi du CTI (complément de Traitement Indiciaire) issu du Ségur et actuellement refusé par l'exécutif, alors qu'attribué aux agents de la Fonction Publique Hospitalière ainsi qu'aux travailleurs des secteurs associatif et privé.
- **Une POLITIQUE AMBITIEUSE** de La Petite Enfance, qui donne les **moyens financiers et humains** d'accueillir favorablement les enfants, leurs familles, et permettre un accueil respectueux des besoins de chacun. La prise en charge bienveillante des enfants et de leur famille ne peut se faire que par un management bienveillant des équipes professionnelles. L'amélioration de leurs conditions de travail est **URGENTE** tout comme la formation continue, notamment lors de l'accueil d'enfants porteurs de handicap.
- **Un véritable SERVICE PUBLIC** de la Petite Enfance, pour éviter la marchandisation du secteur et les dérives que l'on peut constater. Il faut remettre en question la « politique du chiffre » et des taux de « remplissage » dans les structures où sont accueillis de jeunes enfants. Revoir aussi les quotas d'encadrement à la hausse.
- **L'ABROGATION** de l'arrêté du 29 juillet 2022 relatif aux personnels autorisés à exercer dans les crèches, qui donne accès aux métiers de la petite enfance à des travailleurs de moins en moins qualifiés.
- **La prise en compte de la PENIBILITE** permettant un départ anticipé à la retraite avant 60 ans avec 75 % du salaire des 6 derniers mois, ainsi que la réduction du temps de travail à 32 heures par semaine.

Parents, professionnel-les, exigeons ensemble des normes de qualité élevées pour l'accueil des jeunes enfants :

MOBILISONS-NOUS !

Nom : Prénom :

Adresse : Code Postal : Ville :
mail 

Bulletin à renvoyer à : CSD-CGT – Maison du Peuple - Place de la Liberté - 63000 Clermont-Ferrand
☎ 04.73.39.97.91 - mail : csd63cgt@gmail.com